

## **1. Accueil**

Après le moment de partage et de collation à 18h30 au rez du collège du Léman, les membres de l'Assemblée Régionale se rendent à la salle communale de l'étage afin de participer au vivifiant recueillement conduit par le Pasteur Etienne Guilloud, puis d'entamer ses débats.

Le Président, Michel Durussel, remercie la Paroisse du Pied du Jura de son accueil et excuse momentanément Mme Myriam Karlström, Conseillère synodale, retenue par sa famille.

Il donne une explication concernant le point 2 de l'ordre du jour qui présente une manière inhabituelle de commencer l'assemblée : la possibilité est désormais offerte à la paroisse qui reçoit l'Assemblée de présenter l'une ou l'autre de ses activités ou projets aux membres présents. Ceci a été décidé en accord avec le CR.

Il signale deux compléments à l'ordre du jour :

Un point 6bis donnera une réponse à la paroisse Morges-Echichens au sujet du ministère féminin.

Le point 13 verra l'Echo du Synode en complément des informations du CR.

L'ordre du jour ainsi modifié est accepté tel que présenté.

1. Accueil
2. Parole à la paroisse du Pied du Jura
3. Appel et installations
4. Adoption du PV de l'AR du 11 mars 2015 à Marchissy
5. Réponse du CR à la demande de la paroisse Morges-Echichens concernant les salaires des ministres de la Région
6. Réponse à la demande d'information concernant Pro-XY et à la paroisse Morges-Echichens au sujet du ministère féminin (discours du président de la FEPS)
7. Information sur les projets 2016 des services communautaires FA et PS
8. Budget 2016 (documents annexés)
  - Introduction du Conseil Régional*
  - Rapport de la Commission de gestion et des finances*
  - Débat et adoption du tableau des contributions des paroisses*
  - Débat et adoption du budget*
9. Election complémentaire au CR
10. Election à la vice-présidence
11. Message d'un membre du Conseil synodal
12. Information sur le projet Cuvée de la Réforme
13. Informations du Conseil régional et échos du Synode
14. Divers et propositions individuelles
15. Prière finale par un ministre de la paroisse du Pied du Jura

## **2. Parole à la paroisse du Pied du Jura**

Mme Myriam Zürcher prend la parole pour nous présenter les particularités de sa paroisse qui présente 11 villages, 10 Noëls villageois, 11 monitrices du culte de l'Enfance, 7 fêtes paroissiales, plus de 200 bénévoles, des milliers de sapins, et seulement 2 ministres. Suite à la fusion de 4 paroisses, il a fallu du temps pour réunir tous les paroissiens et les habituer à vivre des moments de partage en dehors de leurs villages respectifs. Un des enjeux est de trouver de nouveaux bénévoles afin d'épauler puis de remplacer ceux qui sont en place depuis bien longtemps. La recherche de nouvelles formules attractives pour les fêtes paroissiales, qui ont vu leur fréquentation fortement diminuer ces dernières années, préoccupe aussi les paroissiens. Les finances s'en ressentent. Le conseil paroissial réfléchit également à donner des couleurs particulières aux cultes (témoignage, jeunes et famille) afin que chacun puisse y trouver sa place dans sa spiritualité personnelle. Beaucoup de projets fourmillent grâce aux deux ministres de talent, l'un dans les concerts d'hautbois, l'autre dans la musique, le dessin, l'improvisation, la lecture. Ils remplissent leur mandat pastoral à la plus grande satisfaction de la paroisse.

### 3. Appel et installations

La secrétaire procède à l'appel. 31 membres sont présents, 9 sont excusés. Le quorum est atteint. Deux délégués excusés seront installés lors de l'assemblée de mars 2016. Il s'agit de Mme Maryline Creteigny et de M. Jean-Daniel Etter, ainsi que divers délégués nouvellement élus par les paroisses de Lonay-Préverenges-Vullierens et Morges-Echichens.

### 4. Adoption du PV du 11 mars 2015

Deux modifications au PV du 11 mars 2015 sont demandées en milieu de page 4 (*Mme Grin, ...souhaite que l'année 2015 ressemble à l'année « 2014 »...au lieu de « 2104 »*) et en milieu de page 5 (*Une demande de réduction de la « contribution » cantonale...au lieu de « cible »*).

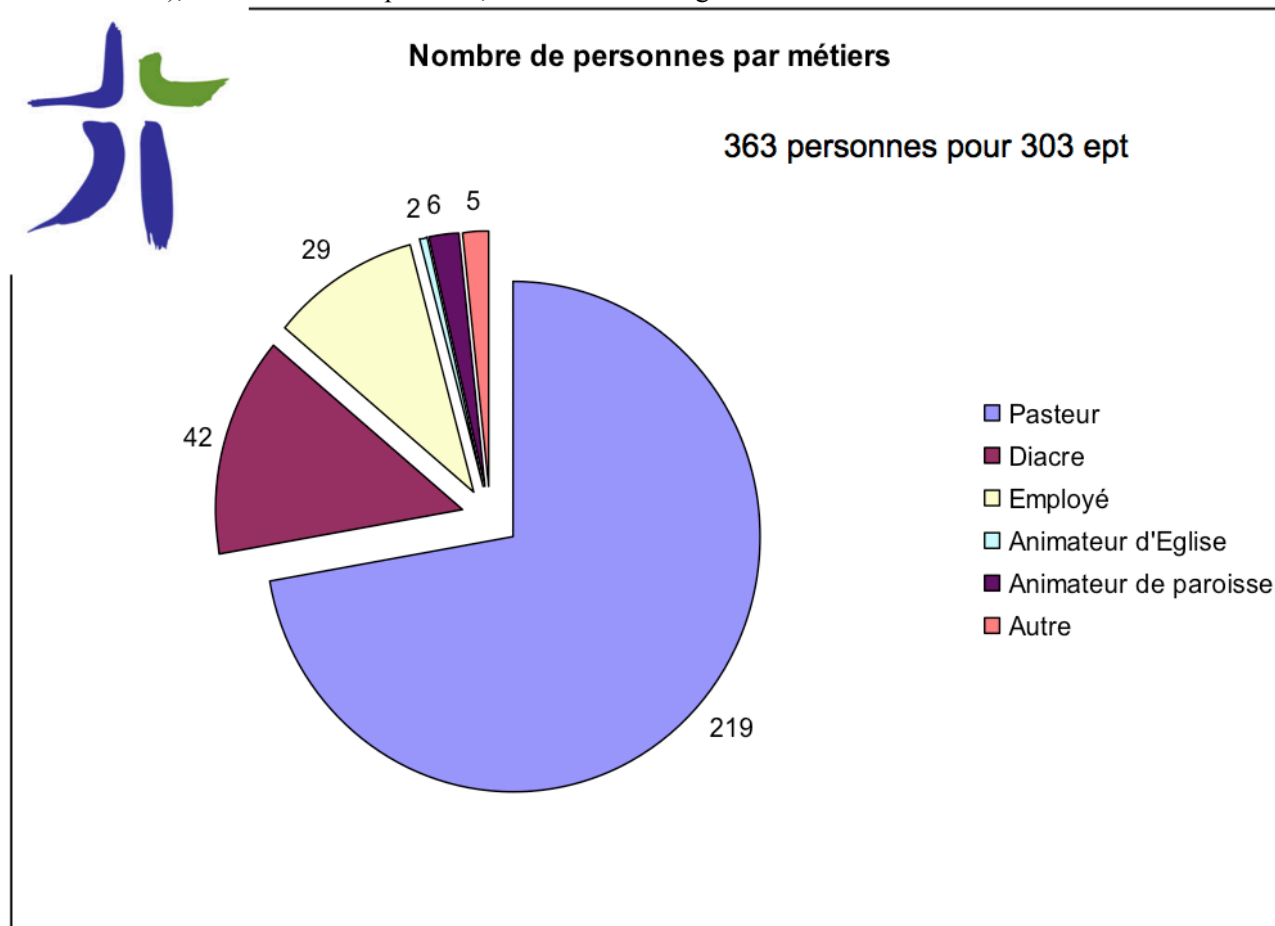
### 5. Réponse à la demande de Morges-Echichens concernant les salaires des ministres de la Région

Afin de répondre à la requête de la paroisse Morges-Echichens qui avait déposé une interpellation lors de l'assemblée de printemps qui demandait de faire figurer les salaires des ministres dans les comptes ou le budget de la Région, le président donne la parole à Mme Claude Neyroud Buslinger, présidente du CR.

Elle répond que le Conseil synodal n'aime pas donner ce genre d'information. Cela risque de « monter les gens les uns contre les autres », paroisses contre services communautaires, par ex.

Ce serait une source de difficultés de ne pas se considérer tous comme « Eglise ». On est ensemble dans un même bateau : celui de proclamer l'Évangile dans nos lieux d'église, qui peuvent être très variés (prisons, gymnases). Le calcul serait aussi difficile car l'aumônier du gymnase ou d'une école professionnelle est rétribué à la fois par l'école et par l'Eglise s'il en prend en charge les jeunes.

Selon les chiffres donnés lors du Synode du printemps 2015, on compte 363 personnes pour 303 ETP (emploi à temps plein) qui se répartissent comme suit : 219 pasteurs, 42 diacres, 29 employés (ORH, administratifs), 6 animateurs de paroisse, 2 animateurs d'Eglise et 5 autres.



Le total des salaires et charges sociales de l'EERV se monte à 34,6 millions de francs ce qui représente 81.17% des charges totales, selon les comptes de l'exercice 2014 remis à chaque délégué.

Les salaires et charges sociales, y.c les défraiements, de la Région se montent à 2,6 millions ce qui représente 7,51% des charges totales. Ces données sont tirées du rapport annuel 2014 édité par le Conseil synodal.

M. François Burnand et d'autres délégués s'étonnent de ne pas connaître ou avoir reçu ce document.

Mme Neyroud Busslinger précise que les membres du Synode ainsi que le Conseil d'Etat le reçoivent. Elle le met volontiers à disposition des personnes intéressées qui ne pourront pas le recevoir par mail, mais sous format papier selon leur inscription ce soir-là à l'assemblée.

Michel Müller et la paroisse Morges-Echichens sont satisfaits de cette réponse car ils souhaitaient avoir un chiffre global comme cela a été présenté.

## **6. Réponse à la demande d'information concernant Pro-XY.**

### **Réponse à la paroisse Morges-Echichens au sujet du ministère féminin.**

Afin de donner des explications détaillées au sujet du statut de Pro-XY par rapport à l'EERV, selon une question lors de la dernière assemblée, le président donne la parole à Mme Neyroud Busslinger.

Celle-ci affirme que c'est un dossier assez émotionnel et conséquent et qu'il est utile que les délégués prennent connaissance de celui-ci avant que la CGF n'intervienne aussi sur ce sujet.

Elle explique que Pro-xy est un projet créé par un diacre de l'EERV, puis transformé en une fondation à but non-lucratif, indépendante et privée à partir du 25 septembre 2007, s'adressant à tout un chacun sans distinction de confession et de croyance.

Depuis là, cette fondation s'est occupée à obtenir une reconnaissance directe de l'Etat pour permettre au plus grand nombre de pouvoir bénéficier de l'accompagnement proposé par ce service d'aide aux proches aidants, en les remplaçant une ou deux heures par semaine au chevet de leur proche malade ou dans le besoin.

Cette reconnaissance par les prestations complémentaires de l'AVS a permis de prendre en charge financièrement les familles qui ne pouvaient pas s'acquitter du montant demandé (15.-frs/heure).

La présidente du CR se pose toutefois la question quant à la « reconnaissance église » dans le document de 14 pages qu'elle présente à l'Assemblée.

La page 3, sous Ressources financières, mentionne une contribution financière de l'EERV.

La page 6 indique que « Pro-XY a concrétisé un projet EERV en 2003 qui exclut d'emblée toute idée de prosélytisme, bien qu'il émane d'une institution religieuse enracinant son action dans les valeurs chrétiennes. »

Sous « Organisation », elle constate la présence de Pascale Gilgien, conseillère synodale, dans le Conseil de fondation. Donc le lien avec l'Eglise existe.

La coordinatrice de notre région, Mme Ginette Moinat, est très active et veille à ce que Pro-XY soit conscient de la dimension spirituelle des personnes qui ont donné l'impulsion à ce mouvement.

En page 8, on lit que « Pro-XY a revu sa communication et son image d'organisation humaniste généraliste ».

La page 9 indique que la fondation compte quelques fidèles donateurs et bénéficie d'une contribution annuelle de l'EERV dont le renouvellement n'est ni garanti ni automatique. Cette contribution se monte à 6,9% du total des produits de l'association. Ses charges sont les suivantes : loyers mensuels, 20'000.-frs ; équipements de bureau, 15'000.-frs ; informatique, 60'000.-frs ; formation des collaborateurs, 60'000.-frs ; ouvertures de nouvelles antennes à GE, NE, VS et Nyon, 25'000.-frs.

Pour résumer, on constate que l'EERV est uniquement vue comme simple donatrice.

La présidente du CR attend de Pro-XY une visibilité plus grande de l'Eglise, sous forme de petit logo éventuellement, comme le fait la Loterie romande, inséré dans la documentation pour les donateurs par exemple. C'est une demande concrète, relayée par le Conseil des coordinatrices selon la promesse de Mme Moinat. M. Hofmann, nouveau directeur, ancien pasteur, tient à veiller à une bonne collaboration avec les Régions.

La présidente affirme que les délégués de l'Assemblée de ce soir ont une voix dans ce dossier car l'argent pour Pro-XY est voté par eux-mêmes.

M. Durussel remercie Mme Neyroud Busslinger pour ces informations détaillées et ouvre la discussion.

M. Burnand aimerait connaître les autres sources de financement de cette association.

Mme Neyroud Busslinger explique que les prestations des familles se montent à 240'000.-frs ; les communes, 10'000.-frs ; l'Etat de Vaud, 395'000.-frs ; les manifestations diverses, 15'000.-frs ; les dons totaux, 81'000.-frs ; l'EERV et les Régions, 55'000.-frs.

Marianne André se dit effarée par ces sommes, en sachant que, outre un défraiement pour les km, les intervenants ne sont pas payés.

M. Durussel le confirme, ainsi que le fait que les coordinatrices ont des salaires.

Mme Sonia Estoppey explique que les bénévoles sont formés et que c'est toute une organisation à faire vivre.

Les charges du personnel se montent à 794'000.-frs selon la présidente du CR, les charges d'exploitation à 200'000.-frs (50'000.-frs de formation, etc), et le développement d'outil de gestion à 120'000.-frs.

M. Durussel fait remarquer que, dans le Canton de Vaud actuellement, les « tiers aidants » est un sujet porteur et que beaucoup de personnes s'y intéressent.

Il remercie la présidente.

Mme Neyroud Busslinger apporte ensuite des nouvelles concernant la réponse du Conseil Synodal à la motion de Morges-Echichens relative au ministère féminin envoyée suite à la dernière assemblée.

*« A l'AR de mars à Marchissy, vous aviez voté à une très large majorité une motion à déposer au synode. Lors du Synode de juin, ce dernier a voté deux vœux demandant au Conseil synodal de mandater les délégués à la FEPS pour soutenir la prise de position du Conseil synodal sur le ministère féminin et demandant l'organisation d'une célébration nationale qui célèbre avec reconnaissance la diversité des ministères.*

*Les délégués à la FEPS ont déposé une interpellation pour l'Assemblée des délégués qui a eu lieu ce début de semaine à Berne. Le communiqué du Conseil synodal faisait partie de l'exposé des motifs du texte.*

*Le Conseil a répondu à l'interpellation par la voix de son président en détaillant tout ce que la FEPS fait pour favoriser la non-discrimination. Voici de larges extraits de la réponse du Conseil de la FEPS à cette interpellation. Je cite :*

*« Le Conseil (donc de la FEPS) se réjouit vivement de l'engagement des femmes et des hommes à des postes ministériels dans les Eglises évangéliques réformées. Il va continuer de s'investir pour promouvoir et renforcer cet engagement. En tant que président du Conseil, c'est à tout moment que je défends cette position.*

*Par ailleurs, nous estimons très important d'encourager l'engagement de femmes et d'hommes dans l'Eglise en général et pas seulement en ce qui concerne les postes de ministres.*

*Au début de l'année 2015, la FEPS fut la troisième institution protestante à recevoir le label "Famille et Profession", après les Eglises réformées de Berne-Jura-Soleure, ainsi que l'Eglise évangélique réformée de Saint-Gall. Ce label distingue les employeurs qui prennent des mesures efficaces pour promouvoir la conciliation entre vie professionnelle et vie privée, ainsi que l'égalité entre femmes et hommes. Nous souhaitons maintenant lancer une tendance.*

*A l'initiative de la FEPS, le label ainsi que ses possibilités de financement ont été présentés aux présidentes et présidents d'Eglises.*

*(...) plus loin, je cite toujours :*

*En matière de prévention de la discrimination des sexes, la FEPS s'engage à coordonner la collaboration au niveau supra-cantonal et à soutenir les démarches des Eglises cantonales.*

*D'autres projets suivront dans le cadre de la Conférence Femmes de la FEPS.*

*Le Conseil de la FEPS considère que les mesures encourageant la diversité des ministères entre hommes, femmes, laïques et laïcs, diacres, pasteurs et pasteuses sont diverses et amples. Pour cette raison, le Conseil ne donnera pas suite à l'incitation des délégués de l'EERV d'organiser une manifestation nationale pour valoriser cette diversité.*

*Fin de citation*

*Les délégués ont pris acte de la réponse du Conseil et ils l'ont transmise au dernier synode.*

*Cette interpellation a montré que la structure démocratique de nos Eglises fonctionne. Il est possible de relayer des préoccupations à la FEPS depuis une région d'une Eglise .*

*Cela étant, cela prend du temps puisque cette discussion a eu lieu près d'une année après les événements qui l'ont déclenchée.*

*Le Président du Conseil de la FEPS a en outre indiqué à Myriam Karlström, une de nos déléguées à la FEPS, dans un échange bilatéral, qu'il aurait été prêt à se déplacer pour dialoguer avec les personnes qui ont été choquées par ses propos rapportés dans les médias.*

*C'est aussi cela une Eglise réformée, pouvoir interpellier directement les personnes qui occupent une fonction de dirigeant. »*

Le président remercie Mme Neyroud Busslinger pour cette réponse et passe la parole à Mme Estoppey.

## **7. Information sur les projets 2016 des Services communautaires FA et PS**

### Formation et accompagnement

Mme Sonia Estoppey, pour Formation et accompagnement, signale le très beau fascicule de la formation d'adulte qui propose tout un panel d'activités jusqu'en juin 2016. Les ministres et laïcs engagés sont très motivés et sont ouverts aux remarques et suggestions des paroissiens. Une réflexion est menée pour voir ce qui marche bien.

Elle note une très nette baisse des inscriptions au catéchisme cette année. Les familles changent, on est dans une civilisation de zapping dans laquelle les enfants choisissent ce qu'ils préfèrent. Elle constate que les camps sont ce qui marche le mieux. Certains modules classiques sont toutefois conservés.

Un camp est organisé à Arzier pour le Culte de l'enfance et l'Eveil à la foi, et les Kids Games auront lieu du 7 au 12 août 2016 pour les 7 à 14 ans de notre région. Cela se passera dans deux villages, Apples et Préverenges, car ces journées rencontrent un franc succès. Les deux associations organisatrices et œcuméniques de Morges et du Pied du Jura ont décidé de fusionner afin de rassembler leurs forces.

Le travail se fait avec d'autres Eglises, parmi lesquelles l'EERV est bien représentée.

Le projet « Cuvée de la Réforme » pour en fêter l'anniversaire en 2017 est déjà en route, car il faut du temps pour faire un bon vin dans une région viticole !

« Il est bon de construire ensemble, selon Mme Estoppey, mais il est nécessaire d'alléger le bateau. » C'est vrai pour tous nos Conseils, mais comment faire ?

Le président remercie Mme Estoppey pour le gros travail effectué et ouvre la discussion.

Personne ne demande la parole.

### Présence et solidarités

Mme Laurence Kummer présente les grandes lignes pour 2016 de ce service qui a maintenant pris ses marques de manière courageuse suite à un départ où tout était à créer.

Les « rencontres chouettes » à la Cure des Bluards sont ouvertes à tous le mercredi après-midi, ainsi que la permanence sociale, au même endroit, mêmes heures, sans rendez-vous. Elles offrent une écoute, de l'entraide et un accompagnement pour les personnes en difficulté. Des visites à domicile ou des entretiens individuels sont également proposés par Mme Anita Baumann, diacre, aussi dans une salle de la paroisse.

Un appel est lancé pour la récolte de couvertures, sac de couchage et habits chauds inutilisés. On peut appeler Mme Kummer au 079. 348.16.08. A diffuser dans les paroisses.

Un moment de pause chaleureux est proposé aux personnes qui accompagnent un proche vivant en EMS. Ces rencontres « Clin d'œil » sont l'occasion de partager ses expériences et ses préoccupations. Une a lieu en novembre 2015 et deux autres en mars et avril 2016.

Mme Baumann est également aumônière pour les EMS. Elle y anime des groupes de paroles et y organise des services funèbres, au même titre que ses collègues Michel Müller, Claude Demissy, Corinne Mariani Mean, Claudine Masson Neal et Nadine Huber.

Un « Noël ensemble » sera proposé pour chacun à Aubonne le soir du 24 décembre. C'est une soirée œcuménique sous forme de repas convivial qui a lieu à la salle de paroisse de l'église réformée. Le résultat financier et humain de l'édition 2014 était tout-à-fait positif.

Anita Baumann est membre de l'association œcuménique St-Vincent de Paul qui accompagne et soutient des personnes principalement en difficulté financière. Ses membres traitent et suivent une fois par mois les demandes qui leur parviennent. La collaboration avec les autres églises de la région s'avère très positive.

Deux fois par année Mmes Baumann et Kummer rencontrent Florence Löliger, diacre et responsable Terre nouvelle pour la région, afin de partager leurs expériences et leurs activités respectives.

Michel Durussel remercie et félicite le Service Présences et Solidarités pour toutes ses activités.

## **8. Budget 2016**

Le Président indique qu'une nouvelle formule a vu le jour pour l'adoption du budget de la Région.

Le bureau, en accord avec le Conseil régional, a décidé de supprimer les demandes de préavis de chaque lieu d'église. Toutefois, les paroisses qui désirent transmettre des propositions pour le budget peuvent le faire en écrivant au président jusqu'au samedi précédant l'assemblée. Celui-ci n'a rien reçu.

Michel Müller rétorque en signalant l'envoi d'un mail le 4 novembre.

Le président lui dit qu'il sera lu suite au rapport de la Commission de gestion et des finances.

## Introduction du Conseil Régional

Monsieur Allenspach, trésorier, rappelle que chaque délégué a reçu par courrier le budget global de notre Région, les budgets des services communautaires Présence et solidarité et Formation et accompagnement, le tableau des contributions des paroisses, ainsi que les commentaires du budget 2016.

Sa présentation résumant chaque partie énumérée ci-dessus est faite sommairement, sous forme de slides.

### 1. Résumé du budget 2016

- recette/bénéfice		+ dépense/perte	
Désignation (CHF)	Charges <small>part</small>	Produits <small>part</small>	Résultat <small>marge</small>
<b>Totaux</b>	<b>131'700</b> 100%	<b>-127'100</b> 100%	<b>4'600</b> 97%
a) Région sans SC	36'500 28%	-46'600 37%	-10'100 128%
b) 112 SC FA	68'500 52%	-68'800 54%	-300 100%
c) 113 SC PS	26'700 20%	-11'700 9%	15'000 44%

-la ligne a) montre la somme des chapitres 100 Région et Paroisse, 111 Chancellerie et Finances, et 114 Info et dialogue

-les lignes b) et c) montrent les totaux des SC

### 2. Budget global

Le budget global montre un déficit de CHF 4600 (Budget 2105 : CHF 3200)

Les contributions paroissiales restent inchangées à CHF 45'000.

Les salaires, charges et loyers sont inchangés.

Aucun projet ou action extraordinaire n'est planifié en 2016.

### 3. Budget Service communautaire Formation et Accompagnement

Ce budget est équilibré et plus prudent que celui de 2015.

Il montre un bénéfice de CHF 300 (Budget 2015 : bénéfice de CHF 3800)

Les inscriptions au catéchisme sont en baisse, donc les recettes sont à la baisse.

Des efforts de publicité dans ce domaine sont prévus à hauteur de CHF 1'500.

### 4. Budget Service Communautaire Présence et Solidarité

C'est un budget rouge par nature.

Les frais généraux sont modérés à CHF 2'200 environ.

L'aumônerie de la rue bénéficie de donateurs (CHF 1'000 anonyme, CHF 4'000 de la paroisse Morges-Echichens en bons Caritas). CHF 6'000 sont budgétés pour du matériel et des bons d'achat pour le soutien de personnes démunies.

Sous la désignation mission et migrant on trouve les activités TN de la région qui normalement devraient être neutres. Les dons et offrandes reçus sont transférés aux Œuvres TN. Le budget 2016 montre ici un déficit de CHF 1'000. Le rapport de la commission de gestion et des finances commentera à ce sujet.

Le chapitre PS EMS montre CHF8000 en contributions pour Aspire. L'augmentation de plus de CHF 1'000 par rapport à l'exercice 2014 est due à l'augmentation de capacité du nouveau EMS Beausobre.

Le budget 2016 montre une subvention de CHF 2'000 pour Pro-Xy et aussi CHF 2'000 pour St. Vincent de Paul.

A juste titre la délégation à l'AR de la paroisse Morges-Echichens a remarqué que la subvention à St. Vincent de Paul devrait plutôt figurer dans le chapitre de l'Aumônerie de la Rue. Ce changement sera fait par le comptable.

Suite à cette présentation, le trésorier remercie toutes les personnes qui ont contribué à établir ce budget.

Le président remercie Walter Allenspach et Mme Christine Bettex pour l'élaboration de ce budget et donne la parole à la paroisse de Morges-Echichens pour la lecture de sa remarque.

En préambule, Michel Müller explique que cette remarque de la paroisse Morges-Echichens n'affecte ni les produits ni les dépenses de la Région. Elle concerne l'attribution, dans le budget Présence et solidarité, de la contribution de 2'000.-frs à St-Vincent de Paul, qui figure sous la mention EMS. Cette paroisse estime que, par souci de précision, elle devrait se trouver sur la ligne des activités de la pastorale de rue, au même titre que les Rencontres Chouettes d'Anita Baumann, car St-Vincent de Paul travaille au soutien social. D'autre part, par pur souci d'information, un parcours des statuts actuels de cette association œcuménique révèle encore aujourd'hui son affiliation à une œuvre internationale catholique. Ceci n'affecte toutefois en rien notre engagement commun au service des personnes de passage.

### Rapport de la commission de gestion et des finances

Mme Magali Roulet, membre de la Commission de Gestion et des Finances, en présente le rapport.

« Alors que le budget 2015 était pratiquement équilibré si l'on faisait abstraction de la couverture de déficit exceptionnelle de 3'000.- prévue pour le projet Passion, le budget 2016 présente un déficit de 4'600.-

L'évolution négative de 2015 à 2016 se résume, globalement, par une diminution de 3'600.- de l'apport net du SC Formation et accompagnement qui passe de 3'800.- à 300.- et à une augmentation de 1'400.- des charges net du SC Présence et solidarité qui passe de 13'600.- à 15'000.-. Le résultat net de l'ensemble des autres postes régionaux évolue faiblement, avec un apport net qui passe de 9'600.- à 10'100.- (sans tenir compte du projet Passion) pour une contribution des paroisses qui reste au même niveau.

En ce qui concerne Formation et accompagnement, l'évolution est influencée par la baisse récurrente du nombre de catéchumènes. Afin de mettre un frein à cette tendance, les frais de promotion de 1'500.- prévus pour 2016 nous paraissent nécessaires.

En ce qui concerne Présence et solidarité, la commission souhaite relever divers points :

Au chapitre Mission et migrants, nous avons constaté une modification par rapport à 2015 où les frais divers étaient couverts par les participations diverses. Cette pratique était normale puisque ces participations sont clairement demandées pour couvrir des frais, au contraire des offrandes et dons qui sont à reverser pour les actions Terre Nouvelle. Selon notre trésorier régional, cette modification ressort plus d'une erreur que d'une volonté de changer de pratique, il serait donc juste de corriger le budget de manière à ce que les frais soient, comme par le passé, couverts par les participations.

Au chapitre de la Présence et solidarité en EMS, la contribution à l'Aspir augmente en raison du nombre plus élevé de personnes touchées. Nous nous réjouissons de la demande qui a été faite par notre région pour un rééquilibrage de la répartition entre catholiques et protestants, en souhaitant que cela puisse avoir un impact sur le budget 2017.

Toujours au chapitre EMS, nous nous sommes encore une fois particulièrement intéressés au montant de 4'000.- de subventions qui concerne nos soutiens à St-Vincent de Paul et à Pro-Xy. Dans notre rapport sur le budget 2015, notre commission n'avait pas remis en question les montants versés à ces associations, mais souhaité une réflexion afin de ne pas continuer ces soutiens simplement par habitude.

Pour 2016, le soutien à Saint-Vincent de Paul se justifie parfaitement au vu de l'étroite collaboration qui se développe avec les activités d'Anita Baumann. Par contre, il apparaît à notre commission que le soutien de notre région, bienvenu lors du lancement de Pro-xy, a perdu sa raison d'être aujourd'hui car l'association ne revendique plus son origine ecclésiale et reçoit de nombreux autres soutiens.

En conclusion, la commission propose à l'assemblée d'apporter au budget 2016 de la Région 2 les deux corrections suivantes :

1. Revenir la pratique de la couverture des frais administratifs de Mission et migrants par les participations diverses, ce qui correspond à une diminution de CHF 1'000.- du poste 33095 pour PS Mission et migrants.
2. Renoncer à notre subvention à Pro-Xy, soit une diminution de CHF 2'000.- du poste 33095 pour PS EMS.

Ces modifications réduisent le déficit budgété à CHF 1'600.-

Nous vous demandons d'accepter le budget présenté par le CR, après prise en compte des modifications proposées par la commission de gestion et des finances. »

Le président demande des précisions par rapport à la proposition 1. de la CGF.

Mme Roulet explique que, dans ce budget, les recettes de Mission et Migrants ne sont pas comptabilisées dans ce poste mais ailleurs.

Les activités ont occasionné des frais qui auraient dû être couvertes par ces participations. Les frais doivent être couverts par les recettes. La ligne « subventions diverses » a été transférée dans « participations diverses » alors qu'il aurait fallu garder cet argent pour couvrir les frais au lieu de le verser à Terre Nouvelle. Ce poste ne s'équilibre ainsi pas.

Le Président demande si le CR se rallie à cette proposition ?

Le trésorier affirme que oui.

Le point 2. Des remarques de la CGF sera repris dans le débat sur le budget.

### Débat et adoption du tableau des contributions des paroisses.

Le président demande au trésorier de nous présenter le tableau des contributions des paroisses 2016.

M. Allenspach explique que le CR ne veut pas changer la contribution des paroisses à la Région.

Par contre, il constate une réduction du Canton de 402'000.-frs à 400'000.-frs.

Comme on remarque un changement du nombre de protestants dans les paroisses, cela provoquera une légère augmentation des charges. On va garder le même système pour notre région : 80% comme part obligatoire et 20% comme part solidaire. On regarde dans quelle mesure les différentes paroisses peuvent y contribuer et pour quel montant. Les trésoriers des paroisses se réunissent chaque année à ce sujet, ainsi que pour déterminer les besoins éventuels de chacun.

La discussion est ensuite ouverte concernant le tableau des contributions paroissiales.

Le Président donne la parole à Morges-Echichens pour une remarque.

Cette paroisse souhaiterait que la réunion de février des caissiers paroissiaux soit relatée en complément des Commentaires du budget régional, à la page 5, sous Contributions des paroisses, afin que tous les délégués de l'Assemblée soient informés du statut de la discussion, et quels en sont les participants.

La paroisse du Pied du Jura présente son préavis par la voix de Mme Zürcher, qui n'avait pas remarqué qu'il fallait l'envoyer au préalable au président de l'Assemblée.

*« La paroisse du Pied du Jura a pris connaissance du calcul des contributions pour l'année 2016 qui a été discuté à la réunion des trésoriers le 1er octobre dernier.*

*Les contributions de notre paroisse sont croissantes depuis plusieurs années. Une hausse de plus de 5'000.- entre 2011 et 2012 avait jusqu'ici pu être compensée par le non-paiement de la participation volontaire en 2012, 2013 et 2014, puis par l'obtention d'un allègement de contribution de la part de l'EERV en 2015. Ces hausses antérieures nous touchent donc pour la première fois pleinement en 2016, il s'agit d'une hausse totale de CHF 8'177.- entre 2011 et 2016.*

*Notre paroisse ne souhaite pas se soustraire à son devoir légitime de contribution à la région et à l'EERV. Notre conseil est conscient de la nécessité de renouveler nos recherches de dons et de nouvelles pistes vont être explorées en 2016. Cependant, malgré notre bonne volonté, nous ne pourrions pas assumer, en 2016, l'ensemble de cette augmentation.*

*En reprenant, dans notre budget, le montant de contribution, sans la part régionale solidaire, nous arrivons à un budget 2016 déficitaire de plus de 15'000.-. Dans ces conditions, notre conseil a décidé de s'engager au paiement de 90% de la contribution totale, mais attendra de connaître la situation réelle des entrées 2016 afin de savoir si elle peut réellement effectuer le paiement du solde.*

*Afin de ne pas se retrouver dans une situation similaire lors de l'établissement des budgets 2017, notre paroisse souhaite que le Conseil régional conduise une réflexion sur le montant réaliste des contributions à l'EERV qui peut être assumé par l'ensemble des paroisses de notre région et s'investisse pour que la contribution de notre région à l'EERV tende à se conformer à cette réalité. »*

Pour la paroisse du Pied du Jura, Christine Gilliéron, vice-présidente

Le président demande si le CR veut réagir à cette requête.

Mme Neyroud Busslinger prend note en regrettant cette situation financière difficile dont le CR n'avait pas connaissance à ce jour. Elle est aussi un peu déçue car le CS a accordé des allègements au Pied du Jura quant à sa contribution financière en lui demandant de trouver des mesures pour améliorer sa situation en cherchant de nouveaux moyens de financement. Suite à l'assemblée précédente, le CR attendait une demande de la paroisse du Pied du Jura concernant un appel à M. Jaffrain. Le CR est prêt à prendre en charge les frais induits par cette démarche. Mme Busslinger se sent prise au dépourvu et se trouve empruntée quant à une réponse à donner à cette intervention, surtout que le CR n'a pas été informé à l'avance. L'EERV est un gros bateau, Chaque membre du Synode essaie de faire le maximum afin de comprimer les frais et de préserver tout ce qu'il peut. Les exigences de la société civile sont coûteuses et il y a des règles qui font qu'on ne peut pas continuer à percevoir la subvention qui permet de couvrir environ 83% des charges globales de l'Eglise. On ne peut pas se permettre de faire de la gestion « à la bonne franquette ».

Le président complète en disant qu'au Synode une commission s'est mise en route autour de la motion Wyssa afin de mener une réflexion et un travail de récolte d'informations pour se rendre compte de la situation réelle des paroisses et d'en avoir une vision concrète.

Myriam Zürcher, caissière de la paroisse du Pied du Jura, veut préciser que leur intervention n'est pas une attaque, mais elle relève malgré tout que depuis 2012 leur contribution augmente d'année en année sans que



le CP en comprenne la raison. Elle ne sait pas que répondre aux questions des paroissiens à ce sujet. Cette intervention a le but d'avertir et d'entamer une réflexion en attendant d'essayer de trouver des solutions. Selon elle, c'est la Région qui doit relayer les soucis financiers des paroisses à l'EERV. La 1<sup>ère</sup> séance de cette commission du Synode appelée à réfléchir aux contributions des paroisses, dont Mme Zürcher fait partie, a relevé qu'une baisse de celles-ci n'était pas demandée par la motion, mais plutôt une répartition différente, afin que les paroisses puissent garder le minimum vital.

Myriam Karlström, Conseillère synodale, fait remarquer que le CS n'est pas en mesure de connaître le montant des charges et des produits des 84 paroisses du canton, mais il sait que nombre d'entre elles sont en grande difficulté financière. D'autre part, la contribution cantonale représente plus de 50 à 60% du budget annuel de l'EERV, ce qui représente un réel problème. Pour information, le montant total des contributions régionales à la caisse du canton n'a pas augmenté.

Par contre, le Conseil synodal est convaincu que, selon le programme de législature mis en place, si les paroisses et les régions arrivent à s'engager ensemble dans la conversion d'église proposée, afin de nous positionner dans cette société qui a changé plus vite que nous, il y aura une incidence positive sur les finances. La capacité que nous avons à générer des fonds propres est extrêmement importante par rapport à la subvention de l'Etat. Chaque franc de notre ménage consolide la subvention cantonale et si on ne peut plus lever des fonds nous-mêmes, l'Etat ne va pas continuer à nous soutenir... C'est la réalité dans laquelle on se trouve actuellement, même si c'est philosophiquement discutable.

La négociation de la subvention avec le Conseil d'Etat est de plus en plus difficile. Elle a lieu tous les 5 ans. Il y a un travail à faire pour parler d'avantage d'argent avec nos paroissiens.

François Paccaud confirme que la contribution globale de la Région à l'EERV a diminué, et que la baisse du nombre de protestants est plus importante au bord du lac qu'au pied du Jura. Un moyen de tenir compte de cela est de jouer avec la solidarité et les dons, plutôt qu'avec le dû et la taxation. Cela a été possible jusqu'à maintenant. On verra si cela est suffisant à l'avenir. La dernière réunion des trésoriers a confirmé que cette manière d'appréhender la situation restait souhaitée.

M. Allenspach, trésorier, se demande toutefois si l'EERV dispose d'une autre source de financement que les paroisses et les régions.

Claude Neyroud Busslinger nous informe que les paroisses contribuent pour 8,76% au ménage de l'EERV, les produits financiers se montent à 0,22% et les produits divers à 5,25%, parmi lesquels figurent les produits de diverses associations qui paient les services de l'EERV, telles que les aumôneries des institutions de Lavigny, Etoy ou l'ASPIR (Association pour l'accompagnement SPIRituel en EMS de la Côte).

Mme Karlström précise que l'ASPUR (Assistance Spirituelle et Psychosociale en cas d'Urgence) est incluse dans la subvention. Elle fait partie des missions exercées en commun. Certaines institutions paient un pourcentage d'aumônier supplémentaire que celui que les églises peuvent mettre à disposition. C'est effectivement une infime proportion. Elle aimerait aussi faire remarquer qu'il y a, selon elle, un abus de langage ce soir : l'EERV représente chacun de nous ! Il faut être conscient de cela..

Nadine Huber veut nous rendre attentif à ne pas décourager ceux qui se dévouent, à l'image de Mme Zürcher, par exemple, et relever que la diminution du nombre des protestants inscrits dans les communes est un élément important à prendre en considération, ceci afin de faire baisser la tension palpable dans l'assemblée de ce soir. Les gens s'inscrivent plus facilement en tant que protestants dans les paroisses rurales que dans celles du bord du lac. Il ne faut pas penser, selon elle, qu'un fait faux alors que le nombre de fidèles diminue...

Michel Durussel confirme qu'une réflexion est en marche, que le Synode et le CS sont tout-à-fait conscients de la situation et ont nommé cette commission chargée d'étudier la question pour essayer de trouver des solutions. Il aimerait savoir s'il y a une demande d'amendement de la part de la paroisse du Pied du Jura par rapport au tableau des contributions ?

Doit-il être revu ?

Mme Zürcher dit que non, que la paroisse a pris en compte ce budget, mais n'assume pas de pouvoir s'acquitter entièrement de leur subvention.

La paroisse du Pied du Jura demande au CR qu'une réflexion soit conduite avant le budget 2017.

François Burnand fait une observation arithmétique au sujet des contributions au canton. Celui-ci demande un peu moins (402'000.- pour 2014 et 400'000.-frs pour 2015). Tant mieux. Ce qui l'inquiète par contre, c'est la baisse du nombre de protestants. Avant, avec 25'298 fidèles, cela représentait 15.90 frs par personne. Avec 698 protestants de moins dans la région cette année et malgré la baisse de la subvention de 2'000.-frs, on arrive à 16.30 frs par personne (400'000.-frs divisé par 24'600 personnes).

Le vrai problème selon lui est le nombre de protestants qui s'inscrivent. Que fait-on pour aller à la chasse aux protestants ? En fait, ça coûte moins de 20.-frs par personne par année pour être protestant dans notre

région. On pourrait se sortir d'affaire si on demandait à chaque personne se réclamant de l'église protestante versait cette somme à sa paroisse. Ce n'est pas un chiffre monumental par paroissien. La mécanique des choses fait que ça se dégrade petit à petit.

Mme Gilliéron trouve ce discours intéressant. Il faut savoir, selon elle, que les évangéliques sont inscrits sous « protestant » dans les communes et que c'est un sacré défi que de leur demander de verser chacun 15.-frs à la paroisse dans laquelle ils sont fichés du moment qu'ils doivent déjà payer leurs pasteurs !

Elle trouve difficile d'entendre que l'on doit « se bouger les fesses ». Leur paroisse est grande, compte 11 villages ruraux dans lesquels 7 fêtes paroissiales sont organisées chaque année. Les bénévoles sont déjà bien sollicités. On ne va pas encore aller leur réclamer des sous, eux qui se donnent à fond...Il faut aussi savoir que tous les protestants ne vont pas au culte régulièrement.

Mme Gilliéron se dit sidérée par la dernière phrase des commentaires du budget 2016 : « Le CR...a connaissance du fait que la plupart des budgets régionaux 2016 sont déficitaires. »

Que va-t-on faire alors ?!...Selon la phrase de Xavier Paillard « L'Eglise négocie un virage actuellement », Mme Gilliéron pense elle que les paroisses ont droit dans un mur qui s'appelle « faillite ». Elles puisent dans leur petit capital petit à petit et il va arriver un moment où elles ne pourront plus s'acquitter de leurs obligations. Elle prend pour exemple un budget familial qui ne va pas s'offrir une Ferrari si le revenu mensuel est de 5'000.-frs...

Le président répond que, malgré certains endroits préservés par la présence d'immeubles sur le territoire paroissial, les comptes sont déficitaires d'année en année et que la prise de conscience de la fragilité globale des paroisses est bien en route. On ne va pas pouvoir résoudre ce genre de problème ce soir.

Ce qui est attendu de cette assemblée est de voter le budget 2016, ainsi que le tableau des contributions. Vaudrait-il la peine de réfléchir avec le CR de proposer une réflexion à ce sujet ?

M. Burnand pense que notre capacité à sensibiliser les gens aux problèmes financiers des paroisses a besoin d'être modernisée. Il se trouve des personnes qui pourraient payer davantage mais qui ne sont pas au courant de la situation de la santé financière de leur paroisse. Il propose de modifier notre discours aux paroissiens au sujet des problèmes d'argent d'ici la prochaine assemblée. Comment faire pour leur parler des finances ?

Le président demande de nommer deux scrutatrices pour le vote: Mmes Sabine Weibel et Gilliéron se proposent.

Le vote du tableau des contributions des paroisses 2016 du 10 septembre 2015 est accepté à l'unanimité, moins 2 abstentions.

#### Débat et adoption du budget

La discussion au sujet de la contribution de la Région à Pro-XY est reprise, suite à la proposition de la CGF de la supprimer.

Willy Meylan aimerait connaître le montant versé par l'EERV à Pro-XY.

La présidente du CR répond que la contribution cantonale de l'EERV se monte à 55'000.-frs, ce qui représente 6,9% de son budget, selon une convention qui sera renouvelée en 2017 ou 2019. Certaines régions ont signé des conventions pour 5 à 10 ans avec Pro-XY, ce qui n'est pas le cas avec la nôtre. Nous sommes donc libres de stopper notre contribution de 2'000.-frs quand on veut.

Elle signale également que le directeur de cette institution, M. Hofmann, a adressé une lettre de remerciements au CR pour le versement de la Région.

Le président la remercie pour tout le travail d'enquête qu'elle a effectué au sujet de Pro-XY et clôt la discussion concernant le versement de 2'000.-frs à Pro-XY, la parole n'étant plus demandée.

Il passe au vote.

9 délégués désirent continuer le versement

10 le refusent

8 s'abstiennent de voter

La majorité n'est pas évidente, mais elle est respectée. Le versement de 2'000.-frs à l'association est donc annulé.

Avant de poursuivre la discussion au sujet du budget, le président aimerait savoir ce qu'il y figure pour l'enfance, car on n'y trouve aucune ligne s'y rapportant. La Région ne verse-t-elle rien pour les KidsGames ? Mme Estoppey signale que l'année passée les KidsGames n'ont rien coûté à la Région car ils ont bénéficié d'un don et que les familles y paient aussi une participation.

M. Durussel propose de faire figurer une ligne pour les activités de l'enfance dans le prochain budget afin de savoir que quelque chose se fait pour les enfants.

Comme il n'y a plus de questions et de remarques concernant le budget 2016, le président s'assure que l'Assemblée approuve, ce qui est le cas, les deux corrections proposées par la CGF et fait voter celui-ci. Le budget 2016 est accepté à l'unanimité par les délégués avec 1 abstention.

## 9. Election complémentaire au CR

Le président fait remarquer les rangs clairsemés du CR et Mme Neyroud Busslinger nous fait part de la situation préoccupante à laquelle il doit faire face en raison de la présence irrégulière de Mme Buess aux séances.

Une nouvelle personne est intéressée de reprendre ce poste ; il s'agit de Mme Tamara Gasteiner de Bière. Celle-ci se présente.

Mme Gasteiner vient d'Autriche, mais a grandi à Bâle où elle a suivi le lycée de langues, avant d'entreprendre une formation en économie, puis d'obtenir un brevet fédéral de gérante immobilière. Elle est depuis 16 ans dans la région, est maman de 2 enfants très ancrés au Pied du Jura. Elle est très active dans la paroisse en ayant organisé des ventes, des repas, des bricolages pour les enfants dans le cadre de Terre Nouvelle et aussi en ayant organisé un voyage en Arménie l'année dernière pour 18 personnes. Elle dirige depuis 4 ans un chœur paroissial qui anime les cultes et les fêtes de la paroisse. Les revenus des concerts alimentent le fonds de solidarité paroissial. Elle anime depuis peu avec Etienne Guilloud un groupe de prières anglophone qui rencontre un joli succès.

Mme Gasteiner a pris dernièrement la décision de nourrir et approfondir sa foi et s'est inscrite au Séminaire de Culture Théologique avec le projet de devenir diacre. Elle désire mettre ses connaissances et ses compétences au service de l'Eglise. Sa candidature à la Région lui donnerait l'occasion de mieux connaître les besoins de l'EERV, ainsi que d'avoir une bonne vue d'ensemble de celle-ci.

L'élection doit avoir lieu au bulletin secret selon le Règlement ecclésiastique.

Mme Gasteiner est élue avec 31 voix sur 31 bulletins rentrés. Elle sera installée à l'assemblée du 9 mars 2016 à Morges.

## 10. Election à la vice-présidence

Suite à la démission de François Chollet, vice-président, pour des raisons de santé, le président annonce à l'assemblée que, suite à des démarches pour le remplacer, Marianne André-Jotterand de Yens était intéressée de relever ce défi.

Nadine Huber la présente.

Mme André a été présidente ad intérim de la paroisse St-Prex-Lussy-Vufflens jusqu'à la dernière législature, en maintenant le cap très fidèlement. Elle est une spécialiste des changements au point de vue professionnel. Elle a su accompagner les équipes qui entourent les malades en prenant des décisions adéquates en raison des finances toujours en mouvement. Ce qui demandait de perpétuelles remises en question de la part des équipes soignantes et un encadrement professionnel encourageant. Elle sait aussi gérer une grande maison familiale, sise à Yens, sur le chemin de la Teinture, qui ressemble à une sorte de paradis. C'est ici le royaume de Marianne. On l'y voit très active, toujours en lien avec son village et ses habitants, la paroisse et la Région. Elle voit clairement les enjeux qui se posent en église et dans la société.

Marianne André est élue par acclamation et remercie l'Assemblée de sa confiance. Elle exprime sa reconnaissance de pouvoir encore servir son Eglise à laquelle elle est attachée depuis son enfance. Elle souhaite qu'on pourra la sortir de la période difficile dans laquelle elle se trouve actuellement.

## 11. Message d'un membre du Conseil Synodal

Le président donne la parole à Mme Myriam Karlström qui nous apporte des nouvelles du Conseil synodal.

*« Dans une année, le week-end de la réformation 2016, divers événements entourant le Synode de notre Eglise marqueront le lancement des festivités du 500<sup>ème</sup> anniversaire de la Réforme. Le dimanche, toutes les paroisses du canton seront invitées à vivre en communion de son et d'image le culte romand qui sera retransmis en Eurovision de l'église de St-François à Lausanne.*

*Ces trois jours lanceront les festivités européennes du 500<sup>ème</sup> anniversaire de la Réforme. Une équipe projet pilotée par notre collègue Myriam Karlström conduit ce chantier qui devrait permettre de publier en septembre 2016 un vaste programme annuel regroupant sous le label R500 les diverses activités locales, régionales ou cantonales qui seront organisées par notre Eglise et en partenariat avec la société civile – cultes, conférences, concerts, publications, journée d'Eglise paroissiale, régionale ou cantonale.*

*Les festivités du 500<sup>ème</sup> anniversaire de la Réforme :*

- *Une belle occasion, à l'échelle européenne, de renforcer la communion des Eglises protestantes d'Europe de toutes dénominations,*
- *Une belle occasion de renforcer nous l'espérons la communion des Eglises réformées de Suisse et d'adopter – qui sait – une nouvelle constitution de la FEPS...*
- *Et une belle occasion – chers délégués – de renforcer la communion entre les paroisses les services communautaires et les aumôneries de notre Eglise dans les dynamiques régionales et synodales comme dans les missions exercées en commun avec l'Eglise catholique.*

*Dans l'immédiat - et en parfaite articulation avec le programme de législature – l'opportunité de penser notre identité réformée dans le monde contemporain – nos convictions de réformés, notre témoignage de réformé, nos engagements de réformés – à l'aide de cette excellente brochure qui vous est parvenue encartée sous cellophane dans le journal bonne nouvelle.*

*Elle est un cadeau pour nous aider – en Eglise, en famille, entre amis, ou même au travail / dans nos engagements politiques, associatifs et culturels – à aborder des thèmes d'actualité qui questionnent notre foi.*

*L'année 2016 s'annonce donc passionnante ; elle sera également celle du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la fusion de l'Eglise nationale et de l'Eglise libre, donc le 50<sup>ème</sup> anniversaire de notre EERV. Une fusion qui sera commémorée officiellement le 15 mars au soir à la chapelle des Terraux, puis par trois conférences dans les anciennes chapelles de l'Eglise libre, à Bex, à Aubonne et à Yverdon. La fusion sera évidemment également symbolisée par l'inauguration, le samedi 3 septembre 2016, du siège de l'EERV au chemin des Cèdres, dans l'ancien bâtiment de la faculté de l'Eglise libre entièrement rénové.*

*Ajoutons à cela la mise en œuvre du programme de législature dans les paroisses, services communautaires et aumôneries... et les quatre chantiers prioritaires retenus cette année par le CS pour être stimulés par M. Jaquemet, spécialiste en accompagnement du changement : les cultes (dans deux régions pilotes 1+4), la catéchèse, l'accueil des migrants et les nouvelles formes d'Eglise...*

*2016 / 2017 De belles perspectives pour notre Eglise, vous en conviendrez, qui contribueront – nous l'espérons – à opérer les changements profonds de posture auxquels nous sommes appelés et à stimuler notre témoignage. C'est dans cet élan d'Evangile que le Conseil synodal vous adresse ses fraternelles salutations. »*

Le président la remercie et donne la parole au Conseil régional

## **12. Information sur le projet Cuvée de la Réforme**

François Paccaud nous informe que l'équipe Formation d'adultes s'est laissée inspirer par le programme de législature et par le 500<sup>ème</sup> anniversaire de la Réforme en décidant d'allouer ses forces pas seulement à la formation d'adultes qui couvre surtout les paroissiens, mais à une forme d'évangélisation en allant à la rencontre des gens autour de l'identité réformée sur leurs terrains, en sortant de nos murs.

Etienne Guilloud a partagé une expérience faite dans le Jura : des ministres ont proposé de brasser la bière commémorative des 500 ans de la naissance du réformateur Sébastien Castellion.

Ceci leur a donné l'idée de faire de même dans cette région viticole de la Côte.

L'idée est de créer deux vins à partir de la récolte 2016, portant une étiquette spécifique, ainsi qu'une cravate donnant des explications sur les personnages de la Réforme, et de solliciter le don de moût ou de vin à assembler. Cette cuvée serait l'occasion d'organiser des animations et des rencontres en divers lieux, en collaboration avec des vigneron, dans leurs caves, autour de récits, contes sur un réformateur. Le vigneron réputé Raoul Cruchon serait prêt à vinifier cette Cuvée dans sa cave et mettrait son étiqueteuse à disposition. Philippe Cortay, œnologue et chrétien engagé a aussi beaucoup à nous apprendre sur les parallèles entre le traitement du moût et la vie spirituelle. Olivier Bauer nous parlerait des goûts et saveurs du Moyen âge.

Etienne Guilloud est remercié pour la rédaction de la page 4 du prospectus de présentation du projet mis à disposition de l'Assemblée.

La discussion est ouverte sur ce projet.

M. Burnand demande quelle est la capacité d'accueil pour un de ces événements.

M. Paccaud lui répond que cela dépend du type d'événement, que ce sera variable. Le comité est composé de Mme Claire Clivaz, Etienne Guilloud, Florian Bille, Philippe Corthay et François Paccaud. Ce projet est laissé à la créativité de chacun des membres.

## **13. Informations du Conseil régional et écho du Synode**

François Paccaud relate la **Passion selon St-Marc** qui a connu un réel enthousiasme de la part des choristes qui sont prêts à repartir pour une nouvelle aventure.

Le culte et le concert de Vendredi Saint ont été un vrai succès, empreints d'émotion et d'une ouverture spirituelle dans le public. Le résultat financier est largement positif, le culte était un vrai culte de Vendredi Saint, et le concert a affiché complet. Des personnes n'ont pas trouvé de place, ceci pour des raisons de sécurité. La subvention votée par l'Assemblée régionale ne va donc pas être utilisée.

L'ASACREMA a été créée afin de récolter des fonds auprès de fondations et d'autres donateurs qui ne subventionnent pas l'Eglise directement. Il s'agit encore d'ajuster la collaboration entre l'association et la Région. Il est possible que l'ASACREMA fasse un don à la Région suite au résultat positif de cette première manifestation.

Un nouveau projet choral similaire est agendé pour le 2 décembre 2018, avec des œuvres du temps liturgique.

Corinne Mariani Mean fait part de la **célébration œcuménique du Jeûne Fédéral à Rolle**. La salle du Rosey s'est révélée être un magnifique écrin pour ce type d'événement. L'organisation a été réglée comme du papier à musique, avec un grand respect d'identité confessionnelle et de la sensibilité des uns et des autres. Le culte était paisible, la prédication vivante, la chorale bien menée et appréciée, les activités pour les jeunes bien ciblées. La Conseillère d'Etat Béatrice Métraux a montré un engagement spirituel surprenant et apprécié par beaucoup. Les gâteaux aux pruneaux et les amuses-bouches ont permis aux personnes présentes de fraterniser jusqu'à 13 h, c'est donc une réussite. La plateforme œcuménique a procédé à une évaluation de cette journée et a décidé de la reconduire dans 2 ans, à la même époque. La question de l'interreligieux a été abordée et une rencontre sur le thème de la paix sera organisée plutôt qu'une célébration.

M. Durussel fait part de l'état de santé du **curé modérateur Edgar Imer** qui a été la cheville ouvrière de cette célébration. Sa situation est difficile en raison d'une nouvelle chimiothérapie. Mais il reste quelqu'un de très lumineux et paisible, toujours sensible à l'œcuménisme. Il est assuré du soutien de l'Assemblée régionale, promis lors de la visite de ce jour de notre président.

François Paccaud apporte une nuance d'appréciation au sujet de la plateforme œcuménique. Celle-ci n'a pas la compétence décisionnelle pour toutes les églises, mais elle donne une impulsion relayée et mise au programme par le CR.

**Repourvues.** François Paccaud parle de la repourvue du poste plein à Gimel. Elle n'aura pas lieu pour l'instant, malgré des démarches entreprises assez tôt. Une candidature a eu lieu, mais n'a pas abouti. L'ORH vient tout juste de confirmer l'attribution d'une personne remplaçante à 40%. La situation est assez délicate pour la paroisse avec Florian Bille à mi-temps et qui a d'autres engagements régionaux. L'équipe régionale a décidé de lui apporter un soutien.

A Morges-Echichens, le mi-temps laissé vacant sera repourvu par Anita Baumann à hauteur de 20% jusqu'à l'été 2016. Le mi-temps laissé vacant à Lonay-Préverenges-Vullierens est remplacé par l'augmentation du temps de travail de Claudine Masson Neal de 30% jusqu'à l'été 2017.

Claude Neyroud Busslinger informe que les **visites d'églises** sont fixées pour 2016. Le CR visitera la paroisse de ST-Prex-Lussy-Vufflens le 26 avril 2016, celle du Pied du Jura le 12 mai et le Service Communautaire Présence et Solidarité le 25 mai 2016. En 2017 ce sera l'Aubonne, Gimel-Longirod et Morges-Echichens.

En 2018 Lonay-Préverenges-Vullierens et Formation et Accompagnement.

Puis elle demande aux conseillers paroissiaux, services communautaire, ministres et laïcs engagés de réserver le **30 avril 2016**.

Le CR les convie à une matinée (9h-16h) d'enrichissements ludiques, pédagogiques et spirituels.

L'année 2016 ne verra pas de culte régional en raison du lancement de la Fête de la Réforme qui sera l'occasion pour toutes les paroisses de se greffer sur un grand événement régional.

Un écho du Synode est apporté par Nadine Huber, déléguée pour la Région 2, au travers du communiqué de presse officiel disponible sur internet sous :

[http://eerv.ch/wp-content/uploads/sites/13/2015/11/Co\\_presse\\_synode\\_nov\\_2015.pdf](http://eerv.ch/wp-content/uploads/sites/13/2015/11/Co_presse_synode_nov_2015.pdf)

En voici un bref résumé :

*« Convoqués au Palais de Rumine dans le cadre du Synode ordinaire des 6 et 7 novembre, les délégués de l'Eglise réformée vaudoise ont adopté le budget pour l'année 2016. Ils ont classé sans suite trois postulats visant à renforcer la présence laïque au sein de son exécutif et modifier sa gouvernance actuelle. Ils ont également déposé un postulat priant le Conseil synodal de réfléchir à l'opportunité d'une défense accrue de l'environnement. »*

Mme Huber met également à disposition l'article de protestinfo qui relate les postulats et leur suite cités ci-dessus. En voici le lien internet :

## 14. Divers et propositions individuelles

Claudine Masson Neal informe qu'un abri pour migrants existe à Préverenges et que des bénévoles de tous milieux organisent des petites activités comme un concert dernièrement qui a été suivi par une trentaine de personnes. Mme Masson est à disposition pour soutenir un groupe de bénévoles qui voudraient accueillir des réfugiés dans un lieu de vie. Des habits d'hommes sont recherchés, en complément de la récolte qui a lieu à Lausanne.

Michel Müller demande comment évolue la situation à St-Laurent.

Mme Karlström donne des informations à ce sujet en reprenant le rapport du CS (<http://eerv.ch/action-en-justice/>)

L'EERV vient de déposer plainte car les instigateurs de cette occupation illicite n'ont pas respecté le délai donné pour évacuer les lieux.

M. Müller aimerait savoir que faire si un de nos lieux d'église se trouve dans une situation similaire.

Mme Karlström informe que c'est le Conseil synodal qui gère ce genre de situation, plus particulièrement Pascale Gilgien et le pasteur Laurent Zumstein, coordinateur santé et solidarité. Ce dernier est le plus facile à joindre.

M. Burnand aimerait savoir qui est ce collectif et pourquoi St-Laurent a été choisi.

Mme Karlström dit que ce sont le député et avocat Jean-Michel Dolivo et Michaël Rodriguez qui s'expriment au nom du collectif R, et que St-Laurent a été choisi pour une telle action car cette église dispose d'une salle paroissiale aux sous-sols, ainsi que d'une cuisine et de sanitaires.

Michel Durussel fait part d'une représentation théâtrale dans laquelle il jouera prochainement à Aubonne, « Silence en coulisse » et propose des papillons à la sortie.

## 15. Prière finale

En référence à son ambivalence à participer aux assemblées régionales et à ses discussions financières, le pasteur Jean-Daniel Courvoisier nous propose la lecture de Matthieu 6 qui nous montre que, pour le Christ, l'argent n'est pas central. Il remercie son collègue Etienne Guilloud de nous avoir ouvert à ces questions financières par le détour de la grande littérature française, puis nous relate une expérience personnelle toute empreinte d'humour par laquelle il avait accueilli une dame itinérante fuyant son mari violent dans sa grande cure d'Ollon et qui s'était avérée, par la suite, être l'assassin du dit mari..

Puis il nous propose d'entonner par cœur, tous ensemble et debout, « Ô Jésus tu nous appelle » pour clore cette assemblée, suivi d'un moment de prières puis d'une bénédiction.

Le président clôt l'assemblée à 22h57 après avoir remercié chacun de sa présence et de son travail pour l'Eglise, puis souhaite un bon retour dans le brouillard à chacun, sans oublier d'aller voir Silence en coulisse à Aubonne !.. Chacun est encore invité à finir la collation de la paroisse du Pied du Jura.

Le Président

La Secrétaire



Michel Durussel



Christine de la Harpe